



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

PREFECTURE DES
HAUTES-PYRENEES

22 DEC. 2021

ARRIVEE

2021/110

Séance du 20 décembre 2021 à 18h

Présents : Denis FEGNE, Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Jean TRILLE, Bruno CAZERES, Michel DUHAMEL, Stéphanie MARQUEZ, Alexandre ARRIZABALAGA, Jean-Christophe MADELAINE, Sébastien ABADIE, Sandrine TREBUCQ, Dominique GAYE, Serge ALMENDRO, Jean-Baptiste MARTINEZ. Arrivée au point relatif au télétravail : Régine TOSON, Bernard JOUCLA

Absents : Noémie DEUTSCH (procuration à Michel DUHAMEL), Hélène FRANCES (procuration à Sandrine TREBUCQ), Ingrid BOUTARFA (procuration à Serge ALMENDRO), Juliette SALANNE (procuration à Serge ALMENDRO), Laetitia CAZABAN (procuration à Jean-Christophe MADELAINE), Bernard LHOSSEIN (procuration à Denis FEGNE), Caroline ECORCHON

Elue secrétaire de séance : Stéphanie MARQUEZ

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 15 décembre 2021

DECISION MODIFICATIVE 1 – BUDGET GENERAL

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée municipale que la commune a réalisé un city-stade dans le quartier de la Passade. Le projet initialement devisé à 68.580 € TTC (budgété 70 000 € sur le BP2021) a été réévalué suite à l'ajout d'options (dalle plus grande et panneaux en sus).

Le montant s'élève aujourd'hui à 78 588 € TTC.

Il est ainsi nécessaire de prendre une décision modificative sur le budget M14 - 2021.

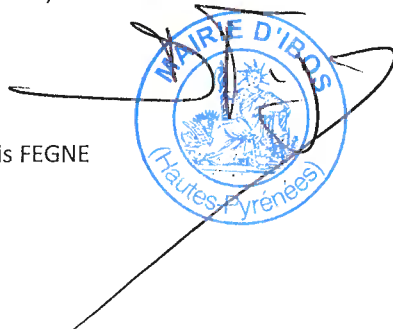
Article	Intitulé	Section investissement (dépenses)
2313 - 102	City stade	+ 9.000,00
2313 - 101	Salle Comet	- 9.000,00

Ainsi informé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à la majorité (une voix contre : Hélène FRANCES), de voter la Décision Modificative n°1 du budget général 2021.

L'assemblée délibérante
Extrait certifié conforme et exécutoire :

Compte tenu de la transmission
en Préfecture le..... 22 DEC. 2021
de la publication le.....
IBOS, le..... 22 DEC. 2021
Le Maire,

Denis FEGNE



Le Maire,



Denis FEGNE